

Bioéthanol, le nouveau produit qui monte



► Abengoa Bioenergy, plateforme de Lacq

Pyrénées-Atlantiques **L'arrivée du Superéthanol-E85 ménage de belles perspectives de croissance pour l'usine de bioéthanol de Lacq.**

Le démarrage au printemps 2013 de l'unité de production de dioxyde de carbone (CO₂), ou gaz carbonique, de Messer France (filiale du groupe allemand Messer), à Arance (64), sur la plateforme industrielle de Lacq, créée moyennant 12 M€ d'investissement, a engendré une forte synergie avec l'usine de bioéthanol du groupe espagnol Abengoa Bioenergy installée à proximité. Messer France récupère le CO₂ produit par la fermentation du maïs utilisé par Abengoa Bioenergy pour produire de l'éthanol (alcool). Une fois purifié, il est utilisé au service des industriels, en particulier dans l'agroalimentaire (bulles de sodas), mais aussi en surgélation. Messer France vise

une production annuelle de 70.000 tonnes de CO₂, volume qui devrait doubler à court terme, selon la direction. Lancée entre 2007 et 2008, moyennant 190 M€ d'investissement, l'usine d'Abengoa Bioenergy a une capacité de production de 250.000 tonnes de bioéthanol par an et emploie un peu plus de 70 salariés.

525.000 tonnes

C'est l'une des plus importantes unités de production de bioéthanol en France et la seule à utiliser la fermentation du maïs. « L'Aquitaine, qui exporte beaucoup de maïs, a dû faire face à la fermeture de nombreuses amidonneries dans les îles Britanniques. Avec l'usine de bioéthanol d'Abengoa, elle a trouvé un débouché intéressant », résumait cet été Sylvain Demoures, secrétaire général du Syndicat national des producteurs d'alcool agricole (SNPAA), lors d'une tournée nationale consacrée au bioéthanol. En plus du maïs et du blé, l'éthanol est produit à partir de la

betterave à sucre et de l'alcool de vin. Elle a été mise en route par Abengoa Bioenergy en partenariat avec les grandes coopératives aquitaines (Euralis, Maïsador, Lur Berri) et midi-pyrénéenne (Vivadour), dans le cadre de la société Oceol.

L'usine consomme chaque année 525.000 tonnes de maïs, soit 12 % de la production des deux régions : 4 millions de tonnes (Mt) en 2012, dont 2,8 Mt pour l'Aquitaine, premier producteur national. En plus du CO₂ revendu à Messer France, l'usine aquitaine s'impose aussi comme l'unique fabricant français de drêches. Un sous-produit de la fermentation des céréales hautement protéiné et très recherché pour l'alimentation du bétail, dont Abengoa Bioenergy produit 150.000 tonnes par an. Intégré dans les carburants SP95 et SP95-E10 (jusqu'à 10 % d'alcool par litre d'essence), l'éthanol est fortement dosé (65 % à 85 % par litre) dans le nouveau carburant Superéthanol-E85, qui se développe en France, avec de belles perspectives de croissance ■ **J.-Ph.D.**

Fonroche décroche une aide de 16,8 M€

C'est une enveloppe qui va faire très, très plaisir à Fonroche. Le groupe de Roquefort (47), spécialiste des énergies renouvelables, s'est vu confier une enveloppe de 16,8 millions d'euros de la part de l'Union européenne. Plus précisément, c'est sa filiale Fonroche Géothermie qui décroche la timbale pour le projet Geostras qu'elle mènera à Strasbourg. Une centrale géothermique va y voir le jour, nécessitant un investissement de 88 M€. Elle produira de l'électricité et de la chaleur en puisant dans des ressources

géothermiques à plus de 4 km de profondeur. Les forages sont prévus pour mi-2015 et la construction de la centrale pour mi-2017. La mise en service de Geostras est prévue pour le 1^{er} semestre 2018. Fonroche n'était pas la seule en lice pour obtenir les subsides de l'Europe : 18 autres projets visant à lutter contre le changement climatique ont été retenus par la Commission européenne, pour un montant total d'aides de 1 milliard, dans le cadre du deuxième appel à propositions du programme de financement NER 300 ■ **M.L.**